Lézards Scincidé et Chamæleontidé nouveaux de Madagascar, des collections R. Decary.

Par F. Angel.

Les riches matériaux herpétologiques recueillis à Madagascar, de 1926 à 1930, par M. R. Decary, Administrateur en Chef des colonies, et donnés au Muséum d'histoire naturelle, ont déjà fait l'objet de plusieurs notes antérieures [1]. Parmi ces animaux se trouvent sept exemplaires, appartenant au genre *Scelotes*, que nous avions rapportés, à cette époque, à *Sc. ardouini* Mocquard. Au cours d'une révision récente du genre, nous avons acquis la certitude que ces échantillons représentaient une forme nouvelle. Nous en donnons ici la description :

Scelotes praeornatus nov. sp.

Museau $1\,{}^1/_4$ à $1\,{}^1/_2$ fois plus long que l'ouverture de l'œil, ne débordant pas la mâchoire inférieure. Œil plutôt grand. Paupière inférieure écailleuse, mais semi-transparente. Ouverture de l'oreille (portant en avant, de petits lobules), mesurant les deux-cinquièmes de celle de l'œil. Supranasales en contact sur la ligne médiane. Narine percée dans une petite nasale, entre la postnasale, la supranasale, la première labiale et la rostrale. Postnasale présente, couvrant complètement le bord supérieur de la première labiale, et, aussi en contact avec la seconde. Frontale $2\,{}^1/_4$ à 3 fois plus longue que la frontonasale, plus étroite au milieu que les supra-oculaires, environ $1\,{}^1/_2$ à $1\,{}^3/_4$ fois plus longue que sa plus grande largeur. Préfrontales absentes. Quatre supra-oculaires, la seconde généralement la plus grande. Supraciliaires : 6 à 8, les antérieures les plus grandes. Frontopariétales absentes. Interpariétale, ne séparant pas complètement les pariétales, plus longue que large, son bord antérieur plus étroit que la frontale. Sept labiales supérieures, la quatrième située au-dessous de la partie antérieure de l'œil. 30 à 32 écailles autour du milieu du corps, les dorsales médianes de même

1. *Bull. Soc. Zool. France.* t. LV, 1930, fasc. 4, p. 253 et fasc. 7, p. 548 ; t. LVIII, 1933, p. 294.
Bull. Mus. Paris, 1930, p. 506 et p. 619 ; 1931, p. 737.

largeur que les autres. Membres pentadactyles, ne se recouvrant pas quand on les rabat le long du corps. Le membre antérieur, étendu en avant, n'atteint pas ou atteint rarement l'angle postérieur de l'œil. Doigts et orteils modérément allongés. Queue, 1 $^1/_4$ à presque deux fois la longueur de la tête et du corps réunis, se terminant en pointe fine.

Diamètre du corps (au milieu) contenu 3 $^1/_3$ à 4 fois dans la distance de l'aisselle à l'aine. Longueur du membre postérieur contenue 1 $^1/_4$ à 1 $^2/_3$ fois dans la même distance. Nombre de lamelles, sous le quatrième orteil : 16 à 19, sous le quatrième doigt : 8 à 10. On compte 67 à 72 écailles, sur une ligne, entre la mentonnière et l'anus.

Coloration. — Brun rougeâtre clair, uniforme sur la tête ; sutures des labiales, noires. La partie antérieure du tronc montre des barres transversales sombres dont la première commence en arrière des pariétales ; d'abord espacées par des intervalles égaux à leur propre largeur, ces bandes se rapprochent bientôt les unes des autres au point d'envahir, vers le milieu du dos, toute la teinte claire du fond, de sorte que la partie dorsale postérieure ainsi que la queue sont brun foncé pointillé de blanc. Ventre et dessous de la tête, blanc jaunâtre uniforme ; face inférieure de la queue marbrée de teinte sombre ou légèrement annelée de blanc et de noir.

Longueur totale : 121 millimètres ; queue : 78.

Habitat : Est ; localité : Vondrozo, province de Farafangana. Récolté par M. R. Decary.

Types : N^{os} Coll. Mus. Paris : 1930 : 338-340.

Cette espèce est caractérisée par : le nombre des écailles entre le menton et l'anus et celui des rangs longitudinaux autour du milieu du corps ainsi que par la longueur des membres et la coloration.

Dans un envoi récent, nous avons trouvé une forme nouvelle du genre *Brookesia* que nous dédions, avec grand plaisir, au donateur.

Brookesia decaryi nov. sp.

Casque aplati postérieurement, échancré en arrière, presque aussi large que long. Région sus-orbitaire formant une saillie tronquée, peu élevée, égale ou inférieure à un demi-diamètre orbitaire. Cette crête se continue en arrière par une partie temporale qui descend jusqu'au niveau du bord inférieur de l'œil, où elle porte une forte épine saillante, pour remonter ensuite jusqu'à l'échancrure posté-

rieur du casque en formant deux autres pointes rigides. La partie postérieure du casque, légèrement surélevée de la région collaire forme une sorte « d'avancée de toit » rigide sur celle-ci. De chaque côté de la ligne médiane de la tête, une crête pariétale bien marquée part de la saillie sus-orbitaire et se dirige vers celle du côté opposé, sans toutefois la rejoindre, jusqu'à l'échancrure postérieure. Entre les yeux, une démarcation en V très ouvert, limite la partie plate postérieure du casque, de la face antérieure qui est très oblique, presque verticale. *Canthus rostralis* fort marqué, rectiligne, passant au-dessus de la narine, en formant sur celle-ci un relief à peine marqué, du fait de l'absence d'écailles coniques supranasales agrandies. Narine percée dans une écaille légèrement agrandie, située plus près de l'œil que du bout du museau. Région temporale couverte de scutelles irrégulières, juxtaposées parmi lesquelles se trouvent quelques tubercules coniques légèrement agrandis, sauf entre l'œil et la commissure buccale où une très forte épine osseuse, rigide, fait saillie. Fente buccale se terminant un peu en arrière du bord postérieure de l'œil. Labiales aux nombres de 16 à 19, en haut et en bas, certaines d'entre-elles portant un tubercule, conique ou allongé, en leur centre. Menton et gorge couverts d'écailles plutôt fines, irrégulières, mélangées à des petits tubercules coniques agrandis. La distance qui sépare la commissure buccale de l'extrémité supérieure de la saillie orbitaire est plus courte que la fente buccale elle-même. Museau aussi long que le diamètre de l'œil.

Profil du dos droit ou très peu arrondi. Pas de carène vertébrale, mais, au contraire, une portion large et plate formant « bouclier » couvre tout le dos et la partie antérieure de la queue. De chaque côté, se trouvent 14 ou 15 épines osseuses, dirigées latéralement dont 8 ou 9 précédent le bouclier, plus agrandi, de la région sacrée, et 4 ou 5 le suivent.

Dessus et côtés de la tête couverts d'écailles assez régulières, aplaties ou légèrement coniques, juxtaposées, plus grandes que celles du tronc. Sur celui-ci et sur la queue, des petits tubercules coniques parmi les fins granules qui recouvrent ces parties ; il en est de même pour les téguments des membres. Le membre antérieur porté en avant atteint le bout du museau dans la région du poignet ; le membre postérieur, placé de même, n'atteint pas le coude, sauf chez les individus jeunes. Longueur de la queue contenue 1 $^4/_5$ à 2 $^1/_5$ fois dans la longueur de la tête et du corps réunis.

Coloration — Brun noirâtre partout, un peu plus clair sur la région dorsale postérieure, sous le menton et sous la queue.

Longueur totale : ♀ : 80 millimètres ; queue : 27 ; ♂ : 63 ; queue : 20. Les mâles, de taille plus petite que les femelles sont reconnaissables à la plus grande hauteur de base de leur queue.

5 ex-types : 3 ♀ et 2 ♂ provenant de la Côte Ouest (forêts du Massif de l'Ankarafantsika) où ils furent recueillis par M. R. Decary les 12 et 19 janvier 1938.

Nos des Collect. du Muséum : 1938. — 153 à 157.

Une femelle, gravide, porte 5 œufs volumineux.

Affinités. — Faisant partie du groupe des espèces de *Brookesia* ayant les soles épineuses et dont le dos, non caréné, forme un bouclier pourvu d'épines osseuses latérales, cette espèce s'apparente à *Br. stumpffi* et à *Br. ebenaui*. Elle en diffère par la forme de son casque, beaucoup plus élargi et qui présente une forte pointe latérale, tandis que la saillie sus-orbitaire est tronquée, peu élevée. L'absence d'écailles coniques, formant protubérances au-dessus de la narine est aussi caractéristique chez cette nouvelle espèce.

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons) du Muséum.